

Cristal, c'est plein comme un œuf !!!

(CE du 3 mars 2012)



Conditions de travail : « Surface vs Effectifs », la Direction réaffirme que ça va loger ; elle s'engage à faire un point dans 6 semaines pour consolider la vue d'artiste du projet Cristal...

Transports en commun : la Direction semble prête à mettre les moyens : navettes pérennes ; la passerelle s'éloigne...

Automobiles : des séances de relaxation sont à prévoir !

Indemnités de transfert : les négociations débiteront une fois la finalisation du sujet « transport » effectué.

Activités sportives : solution transitoire...

Crèche : suite à des difficultés avec « Crèche Attitude », la Direction a réagi rapidement et propose une solution avec « Crèche Cap Enfant ».

1 « Ça logera » ! Soit ... mais dans quelles conditions de travail ?

Serge David, Directeur des sites de TCS et Directeur de l'Établissement de Colombes a présenté l'état du projet Cristal.

En préambule, la CFDT a fait la déclaration suivante :

« Monsieur le Directeur, lors du Comité Central d'Établissement du 14 février, la Direction de TCS, en conséquence des Prises de Commandes 2011, a informé les élus de l'augmentation des effectifs de TCS en 2012 et de Colombes (+160 ETP) en particulier. En début de ce même Comité d'Établissement, la Direction nous a informé que 170 postes étaient ouverts à Colombes.

Rappelons que de manière volontariste, vous avez limité les surfaces de Cristal à 4000 personnes (prestataires inclus). Puis, pour répondre aux besoins exprimés courant 2011 par les managers, vous avez été contraint de louer un étage de Chèque Déjeuner. A la lueur d'informations sur le gain de certaines commandes non budgétées en 2012, nous sommes en droit de nous demander si ce dispositif sera bien suffisant et quelles seront nos conditions de travail ? »

Serge David a répondu que sur la question des charges, une démarche prudente restait de mise en relation au budget de la Défense française après les élections et de la compétition très dure à l'export. En l'état, le projet CRISTAL est câblé sur 4350 postes de travail dont 215 postes à Chèque Déjeuner. Ceci devrait assurer une flexibilité de 250 postes de travail. Sur ce point, il nous donne RDV à fin avril. Il rappelle que les sites de Province disposent de surfaces disponibles et qu'à une minute du site CRISTAL, la mairie de Gennevilliers peut délivrer à TCS un espace de 8000m² constructibles immédiatement.

La CFDT a rappelé que les 250 postes en surplus étaient en théorie réservés à des stagiaires ou à des postes temporaires pour afflux de charges limitées dans le temps. De plus, la prévision d'évolution de charges n'est pas homogène par domaine... Eclatement des domaines sur CRISTAL ? Un délégué FO rappelle par ailleurs que les salariés en équipe intégrée ne disposaient pas de postes fixes dans leur service d'origine.

En conclusion, « **c'est plein !** ». Il ne faut pas faire des transferts à la « petite semaine » pour palier à une mauvaise anticipation et gestion des charges. Il faut que la Direction ait un réel projet de vocation pour les 8 sites de TCS. Nous ne sommes pas convaincus sur les conditions de travail à Gennevilliers CRISTAL !

En attendant, le bâtiment G2 déjà existant est donc, sauf accident économique, quasi certain !

Concernant les charges de travail supplémentaires induites par le projet CRISTAL, la CFDT a interpellé la Direction : la charge supplémentaire que portent les salariés non dédiés CRISTAL doit être évaluée, de même que le coût pris sur affaire associé. Les exigences de pilotage de projet qui sont largement contraignantes pour les opérationnels doivent être appliquées au projet CRISTAL. Y aurait-il deux poids, deux mesures ?

2 Problématique des transports.

2.1 Transports en communs.

Avec ou sans passerelle (*travaux passerelle au plus tôt en début 2015*), la Direction s'engage, pour raison de sécurité des personnes, à mettre en place un système de navettes régulières de 10mn aux heures de pointe (7h15–10h10 et 15h45–19h45) et de 30mn aux heures creuses (10h10–15h45). Les stations desservies ne changent pas :

- Métro ligne 13 station « Les Courtilles »
- RER C et Tramway à la gare de Gennevilliers.

A titre indicatif, les 6 équipes de navette rallieront le site en 14mn pour le métro et 7mn pour le RER. La Direction affirme également tout faire pour maintenir la navette de la Défense et la prolonger jusqu'à TCS « Les Louvresses ». Si la ligne n'était pas prolongée, la Direction envisage une navette Thales pour joindre le site depuis le terminus.

La CFDT demande à la Direction de s'engager sur ce point car des dizaines de salarié(e)s sont concerné(e)s.

2.2 Transport automobile.

En dépit de quelques aménagements routiers (sens unique, limitation des poids lourds), la Direction ne cache pas ses craintes d'atteindre le taux de saturation en heure de pointe (taux de 85%, bouchons probables). La Direction investit dans les navettes...

A notre avis, le développement du covoiturage pourrait aussi faciliter les choses. A la Direction d'y mettre les moyens !

3 Indemnités de transfert.

Philippe Lan, en charge des relations sociales, a commencé à travailler le sujet.

La consolidation de toutes les hypothèses de transport (collectif comme particulier) avec la contrainte des axes de circulation nous semble nécessaire avant de commencer la négociation. En effet, pour le transfert de Massy, nous avons pu négocier des indemnités majorées pour des cas critiques avérés et liés à la circulation sur le plateau de Vélizy. A suivre de très près !

4 Association Sportive : où seront les locaux ?

La bonne nouvelle est que l'Association Sportive disposera d'un gymnase privatif de 1300m² proche de la coulée verte et de CRISTAL (situé entre deux hôtels). La mauvaise nouvelle est que le permis de construire public est plus long (anticipation loupée ?) et que l'investisseur annonce une livraison vers juin 2013 !

Solution transitoire : la Direction mettra à la disposition de l'ASTC un étage d'un bâtiment existant (bât G1) à proximité de CRISTAL mais la surface ne sera que de 750m² ! Le squash ne pourrait donc pas loger par exemple. Dégradation à prévoir pendant un an !

5 La crèche : plus grande et plus belle !

Neuilly avait imposé la solution « Crèche Attitude » mais cet organisme ne peut tenir ses engagements. La Direction a dû revenir vers le projet initial de crèche partagée avec Chèque Déjeuner : « Crèche Cap-Enfants ». La crèche sera plus proche du site CRISTAL et plus grande. Il y a 60 places au total dont 30 places pour THALES !

L'organisme « Cap-Enfants » développe un programme cosy d'éveil des tout petits par l'apprentissage de la musique et des sons. Il a de très bonnes références dans la zone. La crèche, plus importante, permettra des possibilités d'accueils imprévisibles et assurera un service permanent à l'exception de 3 semaines en août et d'1 semaine à Noël. La crèche devrait ouvrir le 3 septembre 2012. Les navettes CRISTAL seront prévues pour transport des salariés avec « leur bout de chou ».

6 La suite du programme...

- Fin mars : visite par 150 assistantes d'un bâtiment témoin aménagé en situation réelle
- Avril/mai : visite possible par tous les salariés (système de navette CLB ↔ CRISTAL).

Espérons constater de vrais efforts pour atténuer les nuisances inhérentes aux « Open-space ». Dans le cas contraire, nous serions amenés à faire jouer notre droit d'alerte. Les échéances se rapprochent. L'équipe CFDT se tient prête !

La CFDT et ses élu(e)s sont toujours prêts à vous écouter.